STEWARDS
LOG NR 46

POSTED
at 19 h 00 m

SPEED WEEK- SPA - 23/25 Juillet 2021

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT 2021
DECISION N° 10

Affichée à : ...h...

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS / SPORTING STEWARDS — Date : 25/07/2021

A/To : VOITURE N° 74 – Enzo JOULIE — Heure / Time : 18H34

Les commissaires, ayant reçu une requête, ayant visionné les enregistrements de la direction de course, ayant entendu le représentant du team et visionné les enregistrements de la caméro "On Board" ont étudié l'affaire ci-après et décident ce qui suit :

Pilote et voiture N° : Enzo JOULIE #74
Concurrent : CD Sport CCI-0009-ESP
Heure (fait) : 16h40
Seance : Race 2 de 15h05 à 16h05

Fait : Dépassement des limites de piste au T19

Infraction : Violation de l'article 4.3 du briefing de l'épreuve prévu dans règlement Sportif du championnat de France FFSA GT 2021.

Décision :
Pénalité d' un "DRIVE TROUGH" de 30 secondes après course ajouté au temps de course de la Race 2.

Raison : Après avoir examiné minutieusement l'affaire, les Commissaires sportifs ont établi son passage hors limite de piste. Les différentes vidéos analysées confirment le dépassement des limites de la piste pour effectuer le dépassement sur la voiture n°13. Le pilote n'a pas repris immédiatement sa position.

Il est rappelé aux Concurrents :
que, conformément à l'article 12.2.4 du Code Sportif International de la FIA, la sanction ci-dessus n'est pas susceptible d' appel.

Reçu par le Concurrent :

Signature: ..... Date: 25/07/2021 heure: h

Mr. MASSILLON Etienne
Président
Lic. 487 RACB

Mr. BARBIERE Ronald
Membre
Lic. 1954 RACB

Mr. COOLS Wim
Membre
Lic. 3481RACB

Copie / Copy : *Pilote, Directeur de Course, Chronométreur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage.*
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board